

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les médiances ont un avenir certain...

Nous nous réjouissons du commencement des travaux pour l'agrandissement de notre centre commercial « Val do », notamment avec le début de la construction d'un parking en silo.

Malheureusement un désaccord entre Carrefour et le propriétaire de la galerie marchande remet en question ce projet d'extension qu'Alain Lorand et son équipe ont porté depuis 2001. Malheureusement après la joie de voir enfin aboutir ce projet, vient la déception ! Nous resterons attentifs et nous vous informerons dès que nous aurons de nouvelles informations.

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre dans les médias, Le groupe Carrefour par le biais de son Président Alexandre Bompard a annoncé un plan de restructuration. En plus des suppressions de postes avec des départs volontaires, il y a la suppression de 273 magasins de proximité dont notre Carrefour Contact au centre commercial des Vergers. Nous avons contacté Carrefour et nous nous battons pour trouver une enseigne de qualité !

Une bonne nouvelle !

Peut-être ne l'avez-vous pas lu encore, mais l'opérateur Orange nous a annoncé les délais du déploiement de la fibre optique pour le dernier lot. Il débutera dans le courant de l'année. Ce troisième et dernier lot comprend :

- rue de la Marlière,
- 22 avenue de la Division Leclerc,
- rue de la Plante aux Flamands (deux armoires),
- angle rue du Pont au coq et rue du Mont de veine,
- rue Brieuse,
- avenue de la Division Leclerc (proche de la zone Saint-Nicolas),
- avenue Manet,
- sentier Florent,
- 67 rue de la Planchette.

Même si des voix médiantes incriminent la responsabilité de la Ville dans les délais de déploiement de la fibre, nous rappelons à ces personnes que la Ville n'est ni maître d'œuvre, ni financeur ! À bon entendeur...

Alain Lorand
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Budget 2018 ...

Plus que jamais, notre commune doit rester une institution locale favorisant la cohésion de la population, le soutien aux associations et la lisibilité des services publics rendus. Présenté et adopté par le Conseil municipal les 6-02 et 19-03-2018, le budget 2018 illustre parfaitement l'absence totale de stratégie de la majorité face à l'évolution des finances et la situation de St Brice.

Contexte 2018...

La suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette réforme débutera en 2018 par une première baisse de 30 %, puis 65 % en 2019 et 100 % en 2020 pour les ménages concernés. Quels impacts sur le budget de la ville ? Aucune étude prospective.

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée se substitue aux communes membres pour la gestion et la perception du produit de la fiscalité professionnelle. Aucun bilan sérieux comparatif n'est présenté au conseil municipal et aux St-Briciens sur cette intercommunalité. La gestion de la majorité municipale est au « fil de l'eau », au coup par coup, sans véritable diagnostic engagé pour fixer des priorités et préparer l'avenir.

À contrario, **nos priorités sont connues chaque mois depuis 2014 dans nos tribunes de Saint-Brice Magazine**

Les investissements sont « saupoudrés » et l'absence d'investissements structurants pour St Brice en cohérence avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée est peu responsable.

Les contraintes sur la Commune sont pourtant fortes. Pour répondre aux défis démographiques induits par les constructions immobilières irresponsables, quelles conséquences à St Brice sur les équipements scolaires et l'accueil du jeune enfant, sur la politique de prévention et de sécurité ?

Plus préoccupant, aucun investissement majeur n'est prévu dans ce budget pour la fibre, la sécurité, la transition énergétique, la jeunesse, la culture, les personnes âgées alors que nous connaissons des taux d'intérêts historiquement très bas qui ne perdureront pas !

Du fait même de cette absence totale de stratégie budgétaire, la majorité prend le risque de voir notre commune perdre son dynamisme à l'instar du centre commercial des Vergers avec la fermeture des commerces indispensables.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

CARNET

Naissances

Zoya LUNZAILA, le 25 janvier
Victoria KALAYDJIAN, le 9 février
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Éric DIRIL et Atina DIRIL, le 3 mars
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Micheline DESMOULIN née AUGER, 73 ans, le 2 mars
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis

Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 16 avril
 - axe est de la RD 301 : mardi 17 avril
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.



Ramassage des déchets en fagots liés.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi de chaque mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT
CINEMA